

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi 10 mai 2005 à 20h00 au centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle sont présents :

Bruce Campbell, maire, les conseillers, Harold McKenny, Pierre Lafrance, Brian Middlemiss, Garry Dagenais et William Twolan

Également présents, le secrétaire-trésorier et quelques contribuables.

Absences motivées : Roger Larose et Jim Coyle

PAROLE AU PUBLIC

Doreen Sigouin : Mme Sigouin fait rapport de l'état du parc municipal route 148 :

- Problèmes de soulèvement dû au gel;
- Fait une demande pour recevoir copie du rapport de police concernant le vol des bandes de patinoire;
- Demande de ne pas oublier de ramasser les déchets au parc après les activités du camp de jour chaque mardi.

Leonard Lloyd :

- Copie d'une lettre de Charlotte L'Écuyer concernant la route 148;
- Conserver les camions à ordures;
- Problèmes : 3^e concession, rue St-Andrew, chemin Hammond;
- Gardien au dépotoir;
- Chemin devant M. Trudeau;
- Lumière de rue pour M. Fortin.

Roméo Bélisle

- Demande d'acheter des chaises et tables pour le centre;
- Étudier la possibilité d'avoir une friteuse au centre;
- Demande si les quais sont à vendre...

Réponse de Bruce Campbell : Le conseil n'a pas l'intention de les vendre pour l'instant.

William Twolan Dépôt d'une pétition des résidents des chemins Terry-Fox et Cedarvale.

05-05-712

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal de la séance régulière du 12 avril 2005
 - 4.2 Procès-verbal de la séance spéciale du 13 avril 2005
 - 4.3 Procès-verbal de la séance spéciale du 20 avril 2005
 - 4.4 Procès-verbal de la séance spéciale du 27 avril 2005
- 5. Administration**
 - 5.1 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.3 Engagement de dépenses de fonctionnement et d'investissement pour le mois de mai
 - 5.4 Demande de dédommagement de Mme Hélène Bélisle – comité carnaval de Luskville

- 5.5 Demande d'assistance financière – activité communautaire – Groupe action jeunesse
- 5.6 Contrat – espaces verts
- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Rapport du responsable du département incendie
 - 6.2 Rapport du délégué du département – (animaux errants – avril 2005)
 - 6.3 Règlement no 04-05 imposant un tarif relativement à l'opération d'un centre de traitement des appels d'urgence (9-1-1)
 - 6.4 Demande de lampadaire – route 366 ouest
- 7. Travaux publics**
 - 7.1 Requête – demande d'assistance des gouvernements – chemin de la Montagne
- 8. Hygiène du milieu**
- 9. Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Rapport du délégué du département (permis émis en avril 2005)
 - 9.2 Demande d'ajout de classe d'usage – zonage
 - 9.3 Avis public – règlement sur les animaux
- 10. Loisirs et culture**
 - 10.1
- 11. Divers**
- 12. Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Correspondance du Ministère de l'environnement – réparation du bassin de traitement des eaux usées
 - 12.2 Correspondance de Fondex Outaouais – suivi environnemental de la nappe phréatique – site Myral
 - 12.3 Don d'un terrain à la municipalité
 - 12.4 Copie d'une correspondance de M. Raymond Diné adressée à M. Robert Aubin – mise en demeure
 - 12.5 Renouvellement du mandat de représentation – Groupe AST
 - 12.6 CSST - Copie conforme – lettre adressée à M. Marc Ménard
 - 12.7 Demande d'emploi – André Lafamme
 - 12.8 Demande d'emploi – Gail Vaillancourt
 - 12.9 Demande d'emploi – Carole St-Aubin Dubeau
 - 12.10 Projection d'impact financier de nos dossiers – CSST
 - 12.11 Correspondance de M. Norm Ladouceur – accès sur chemin Stanley – niveleuse
 - 12.12 Correspondance de Mme Elsie Stanley – don – chemin Stanley
 - 12.13 Demande – achat de foin sur un terrain municipal – M. Alain Larose
 - 12.14 Demande de dédommagement de M. Luc Desrosiers – voiture – état des routes
 - 12.15 Requête (plainte) – location du centre communautaire – dépôt de garantie (dommages)
 - 12.16 Recyclage - prix des bacs
 - 12.17 Fondex Outaouais - Essais de pompage – qualité de l'eau potable – complexe municipal
 - 12.18 Plainte – condition de la Route 366
 - 12.19 Recherche - source en eau potable – Fondex Outaouais
- 13. Dépôt de documents**
 - 13.1 Situation financière de la Maison de la Famille de Quyon
 - 13.2 Correspondance de Fondex Outaouais adressée au Ministère de l'Environnement – « ruisseau Bélisle »
 - 13.3 Certificat d'autorisation du Ministère de l'Environnement – « ruisseau Bélisle »
 - 13.4 Projet d'ordre du jour de la séance du conseil de la MRC du 21 avril 2005
 - 13.5 Ordre du jour et procès-verbal de la séance du conseil de la MRC du 21 avril 2005
 - 13.6 Correspondance du Ministère des Transports – limite de vitesse – intersection route 148 et la rue Egan
 - 13.7 Correspondance de la Municipalité de Val-de-Monts – Tournoi de golf – 2005

- 13.8 Guide en matière de distribution souterraine – réseaux câblés
- 13.9 Extrait de résolution de la MRC des Collines adoptant le règlement no 84-05 – emprunt pour achat et distribution de bacs de recyclage
- 13.10 Extrait de résolution de la MRC des Collines adoptant le règlement no 10-04 de la Municipalité de Pontiac
- 13.11 Ordre du jour et procès-verbal de la séance du conseil de la MRC des Collines du 17 mars 2005
- 13.12 Remerciements d'une contribuable – creusage de fossés – chemin Allen
- 13.13 Procès-verbal de la séance du conseil de la MRC des Collines du 17 février 2005
- 13.14 Accusé réception de la Commission municipale – comparution – Tim Horton c. Municipalité de Pontiac
- 13.15 Correspondance – Simon Alary, producteur agricole – taxes municipales
- 13.16 Correspondance – Erwin Mohr, producteur agricole – taxes municipales
- 13.17 Correspondance – André Crégheur, producteur agricole – taxes municipales
- 13.18 Correspondance – M.A.M.M. – semaine de la municipalité
- 13.19 Correspondance adressée à Marie-Christine Nys– Greffard & Blais avocats – décisions et pouvoirs de la CPTAQ
- 13.20 Correspondance de Teamsters Québec – Résolutions du conseil municipal #05-03-637 et #05-03-638
- 13.21 Communiqué de Presse – Min. des Transports – consultation publique sur véhicules hors route
- 13.22 Refus de la réclamation de M. Marc Ménard – CSST
- 13.23 Extrait de résolution de la MRC des Collines – paiements pré-autorisés des quote-parts
- 13.24 Extrait de résolution de la MRC des Collines – achats en commun de biens et services pour l'ensemble des municipalités de la MRC
- 13.25 Extrait de résolution de la MRC des Collines – adoptant le règlement no 10-04 de la Municipalité de Pontiac
- 13.26 Extrait de résolution de la MRC des Collines – adoptant le règlement no 2-05 de la Municipalité de Pontiac
- 13.27 Demande d'assistance financière du Centre de la Petite Enfance – journée portes ouvertes

14. Période de questions

15. Levée de la séance

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retraits : 6.4 Demande de lampadaire – route 366 ouest
12.3 Don d'un terrain à la municipalité
12.5 Renouvellement du mandat de représentation – Groupe AST

Adoptée

05-05-713

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 12 AVRIL 2005

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 12 avril 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

05-05-714

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 13 AVRIL 2005

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 13 avril 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

05-05-715

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 20 AVRIL 2005

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Pierre Lafrance

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 20 avril 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

05-05-716

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 27 AVRIL 2005

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 27 avril 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

05-05-717

LISTE DES FACTURES À PAYER

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de 64 737,51 \$ (voir annexe) pour la période se terminant le 29 avril 2005 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0505446

05-05-718

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Pierre Lafrance
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- Les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **344 969,29 \$** (voir annexe), pour la période se terminant le 29 avril 2005 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0505446

05-05-719

ENGAGEMENTS DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR LE MOIS DE MAI

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe « A » ci-joint pour un montant total de 10 504,92 \$ taxes en sus.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0505446

05-05-720

DÉDOMMAGEMENT – COMITÉ CARNAVAL DE LUSKVILLE

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde une somme de 200,00 \$ pour la réparation de la tête de la mascotte du carnaval de Luskville.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0505446

05-05-721

ASSISTANCE FINANCIÈRE – GROUPE ACTION JEUNESSE

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Action Jeunesse de Luskville a organisé une journée d'activités communautaires pour les jeunes de Pontiac;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de ne pas pénaliser ce groupe parce qu'il n'y a pas eu de collaboration pour l'organisation du carnaval;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde une aide financière de 250,00 \$ à Groupe Action Jeunesse pour l'activité communautaire de l'hiver 2005.

M. Harold McKenny vote contre la résolution.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0505446

05-05-722

CONTRAT – ESPACES VERTS

CONSIDÉRANT les offres reçues pour l'entretien des espaces verts;

CONSIDÉRANT QUE *Pelouses G.L.* a envoyé la plus basse soumission conforme selon l'opinion de notre conseiller juridique;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde le contrat d'entretien des espaces verts à *Pelouses G.L.* pour une durée de un (1) an au prix de 16 793,61 \$.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0505446

05-05-723

RÈGLEMENT 04-05 – IMPOSITION D'UN TARIF RELATIVEMENT À L'OPÉRATION D'UN CENTRE DE TRAITEMENT DES APPELS D'URGENCE (9-1-1)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a décidé de fournir un service de traitement des appels d'urgence (9-1-1) à la population;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a décidé d'opérer, elle-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, un centre de traitement des appels d'urgence (9-1-1);

CONSIDÉRANT QUE l'opération d'un tel centre de traitement des appels d'urgence (9-1-1) entraînera des frais pour la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire imposer un tarif aux abonnés du service téléphonique sur son territoire afin de financer les coûts reliés à l'opération d'un tel centre de traitement des appels d'urgence (9-1-1);

CONSIDÉRANT QUE la **convention de cession et de perception de créances relatives aux frais municipaux du service 9-1-1** à intervenir entre la municipalité, le ou les ESLC et la Fédération québécoise des municipalités (FQM);

CONSIDÉRANT QUE la **convention sur les modalités de gestion des montants reçus par la Fédération québécoise des municipalités pour le service municipal 9-1-1** à intervenir entre la municipalité et la Fédération québécoise des municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU d'adopter le règlement suivant :

RÈGLEMENT 04-05 – IMPOSITION D'UN TARIF RELATIVEMENT À L'OPÉRATION D'UN CENTRE DE TRAITEMENT DES APPELS D'URGENCE (9-1-1)

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement;

ARTICLE 2 - DÉFINITIONS

Dans le présent règlement, on entend par les mots :

<u>Abonné</u> :	Abonné du réseau téléphonique du ou des ESLC;
<u>L' ou les ESLC</u> :	Entreprises de services locaux concurrentiels;
<u>La Fédération Québécoise des municipalités (FQM)</u> :	Corporation constituée par lettres patentes en date du 5 septembre 1978, ayant son siège au 2954, boul. Laurier, bureau 560, à Sainte-Foy, district de Québec, G1V 4T2;
<u>Centre de traitement des appels d'urgence</u> :	Centrale téléphonique destinée à recevoir et à traiter les appels d'urgence 9-1-1 logés à partir du territoire de la municipalité;

ARTICLE 3 – TARIFICATION

- 3.1 Le centre de traitement des appels d'urgence (9-1-1) de la municipalité est financé, en tout ou en partie, au moyen du tarif prévu au présent article;
- 3.2 Un tarif mensuel pour l'opération d'un centre de traitement des appels d'urgence (9-1-1) est imposé à tout abonné selon la nature du service téléphonique auquel il est abonné et ce tarif est établi de la façon suivante :
 - 3.2.1 chaque service local de base équipé pour les appels locaux de départ (sauf le service de téléphone public); 0,47 \$ / mois;
- 3.3 Pour chaque période de facturation qui ne couvre pas un mois complet, le tarif est calculé selon le tarif mensuel, proportionnellement au nombre de jours où le service a été reçu ou était disponible à l'abonné;

ARTICLE 4 – PERCEPTION DU TARIF

La perception du tarif se fait selon les termes de la Convention de cession de perception de créances relatives aux frais municipaux du service 9-1-1 à intervenir entre la municipalité, l' ou les ESLC et la FQM et selon les termes de la Convention sur les modalités de gestion des montants reçus par la Fédération Québécoise des municipalités pour le service municipal 9-1-1 à intervenir entre la municipalité et la Fédération québécoise des municipalités, lesquelles sont jointes aux présentes comme annexe « A » et « B »;

ARTICLE 5 – TAXES IMPUTABLES À UN BIEN OU UN SERVICE

Le tarif fixé en vertu du présent règlement n'inclut pas les taxes applicables, le cas échéant. Dans le cas où une taxe est exigible, la taxe est ajoutée au tarif;

ARTICLE 6 – ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi. Toutefois, le tarif ne sera exigible qu'à compter de la date prévue pour que l' ou les ESLC débute la perception des redevances aux termes de la Convention de cession et de perception de créances relatives aux frais municipaux du service 9-1-1.

Adoptée

05-05-724

DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE – CHEMIN DE LA MONTAGNE

CONSIDÉRANT QUE le chemin de la Montagne est la route municipale la plus achalandée de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cette route est un lien entre les municipalités de Pontiac, Chelsea et Gatineau;

CONSIDÉRANT l'état lamentable de cette route;

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac demande à la Municipalité de Chelsea et à la Ville de Gatineau de former un comité conjoint visant à élaborer une stratégie permettant d'en arriver à une entente pour la réfection complète du chemin de la Montagne avec l'aide gouvernementale appropriée.

Adoptée

05-05-725

AUTORISATION – LOCATION D'UN TERRAIN SUR LE CHEMIN MURRAY

CONSIDÉRANT QUE M. Alain Larose a fait parvenir une lettre au bureau du secrétaire- trésorier manifestant son désir de louer le terrain situé sur le chemin Murray pour la coupe du foin ;

CONSIDÉRANT QUE M. Alain Larose stipule également qu'il ne tient nullement la municipalité responsable de tous dommages et qu'il effectue la coupe à ses propres risques;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut louer ses biens, C.M. art 6(3) ;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise la location du terrain situé sur le chemin Murray pour une somme de 75,00 \$ à monsieur Alain Larose pour la coupe de foin et ce à ses propres risques.

Adoptée

05-05-726

SUGGESTION À LA MAISON DE LA FAMILLE

CONSIDÉRANT l'achalandage estival dans le village de Quyon;

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la Famille de Quyon exploite le comptoir familial;

Il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac demande à la Maison de la Famille de Quyon d'étudier la possibilité d'ouvrir le comptoir familial le samedi.

Adoptée

DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS ÉMIS EN AVRIL 2005

Le secrétaire-trésorier dépose le rapport.

RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE

- Correspondance du Ministère de l'environnement – réparation du bassin de traitement des eaux usées
- Correspondance de Fondex Outaouais – suivi environnemental de la nappe phréatique – site Myral
- Don d'un terrain à la municipalité
- Copie d'une correspondance de M. Raymond Dinél adressée à M. Robert Aubin – mise en demeure
- Renouvellement du mandat de représentation – Groupe AST
- CSST - Copie conforme – lettre adressée à M. Marc Ménard
- Demande d'emploi – André Lafamme
- Demande d'emploi – Gail Vaillancourt
- Demande d'emploi – Carole St-Aubin Dubeau
- Projection d'impact financier de nos dossiers – CSST
- Correspondance de M. Norm Ladouceur – accès sur chemin Stanley – niveleuse
- Correspondance de Mme Elsie Stanley – don – chemin Stanley
- Demande – achat de foin sur un terrain municipal – M. Alain Larose
- Demande de dédommagement de M. Luc Desrosiers – voiture – état des routes
- Requête (plainte) – location du centre communautaire – dépôt de garantie (dommages)
- Recyclage - prix des bacs
- Fondex Outaouais - Essais de pompage – qualité de l'eau potable – complexe municipal
- Plainte – condition de la Route 366
- Recherche - source en eau potable – Fondex Outaouais

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Situation financière de la Maison de la Famille de Quyon
- Correspondance de Fondex Outaouais adressée au Ministère de l'Environnement – « ruisseau Bélisle »
- Certificat d'autorisation du Ministère de l'Environnement – « ruisseau Bélisle »
- Projet d'ordre du jour de la séance du conseil de la MRC du 21 avril 2005
- Ordre du jour et procès-verbal de la séance du conseil de la MRC du 21 avril 2005
- Correspondance du Ministère des Transports – limite de vitesse – intersection route 148 et la rue Egan
- Correspondance de la Municipalité de Val-de-Monts – Tournoi de golf – 2005
- Guide en matière de distribution souterraine – réseaux câblés
- Extrait de résolution de la MRC des Collines adoptant le règlement no 84-05 – emprunt pour achat et distribution de bacs de recyclage
- Extrait de résolution de la MRC des Collines adoptant le règlement no 10-04 de la Municipalité de Pontiac
- Ordre du jour et procès-verbal de la séance du conseil de la MRC des Collines du 17 mars 2005
- Remerciements d'une contribuable – creusage de fossés – chemin Allen
- Procès-verbal de la séance du conseil de la MRC des Collines du 17 février 2005
- Accusé réception de la Commission municipale – comparution – Tim Horton c. Municipalité de Pontiac
- Correspondance – Simon Alary, producteur agricole – taxes municipales
- Correspondance – Erwin Mohr, producteur agricole – taxes municipales
- Correspondance – André Crégheur, producteur agricole – taxes municipales
- Correspondance – M.A.M.M. – semaine de la municipalité
- Correspondance adressée à Marie-Christine Nys– Greffard & Blais avocats – décisions et pouvoirs de la CPTAQ
- Correspondance de Teamsers Québec – Résolutions du conseil municipal #05-03-637 et #05-03-638
- Communiqué de Presse – Min. des Transports – consultation publique sur véhicules hors route
- Refus de la réclamation de M. Marc Ménard – CSST

- Extrait de résolution de la MRC des Collines – paiements pré-autorisés des quote-parts
- Extrait de résolution de la MRC des Collines – achats en commun de biens et services pour l'ensemble des municipalités de la MRC
- Extrait de résolution de la MRC des Collines – adoptant le règlement no 10-04 de la Municipalité de Pontiac
- Extrait de résolution de la MRC des Collines – adoptant le règlement no 02-05 de la Municipalité de Pontiac
- Demande d'assistance financière du Centre de la Petite Enfance – journée portes ouvertes

05-05-728

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h15 ayant épuisé l'ordre du jour

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 0505446

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: de 05-05-717 à 05-05-722.

MAIRE

SECRÉTAIRE TRÉSORIER